



#### Documents :

 [Déclaration universelle des droits de l'humanité](#)

Avec Strasbourg, Paris, Marseille et Colmar, Château-Thierry est l'une des collectivités pionnières adoptant la Déclaration universelle des droits de l'Humanité.

Présentée à l'occasion du Conseil municipal par Corinne Lepage et adoptée à l'unanimité, ce document unique pose les fondements d'un avenir meilleur. En effet, au sein d'un contexte international « étouffant », durement marqué par les conflits et les déséquilibres climatiques, cette déclaration entend apporter « une bouffée d'oxygène » à la société humaine.

Dans la continuité de la Déclaration universelle de droits de l'Homme et des accords mondiaux sur l'environnement, ce texte intègre toutes les dimensions de notre avenir collectif. Quatre principes, six droits et six devoirs sont énoncés pour réaffirmer la dignité de l'espèce humaine, nos droits fondamentaux, le respect de notre environnement et notre responsabilité envers les générations futures. Dans ce cadre, la déclaration défend les valeurs d'équité, de solidarité, de justice et de paix.

La municipalité, prenant ces principes, droits et devoirs comme ligne directrice de son action, a souhaité faire de Château-Thierry le porte-parole de cette déclaration. Particulièrement engagée dans les domaines de la solidarité et du développement durable, défendant une vision optimiste de l'avenir, notre ville trouve toutes les raisons de s'investir dans cette aventure collective bientôt relayée par les institutions internationales.

---

**Source URL:** <https://www.chateau-thierry.fr/article/declaration-universelle-des-droits-de-lhumanite>